

## **Préavis municipal no 34 relatif à l'octroi d'un crédit pour financer la remise aux normes de l'installation de détection incendie et la réfection des sols en résine du hall d'entrée du complexe de Grand-Champ**

---

### **Rapport de la commission des finances**

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La commission des finances composée de :

Rasul MAWJEE	1 <sup>er</sup> membre
Christian VERNEX	rapporteur
Katia ANNEN	
René BARIONI	
Laurent BACHELARD	
Claudine BOVET	
Regina BOVET	
Valérie CORNAZ-ROVELLI	
Maurizio DI FELICE	

s'est réunie le 29 octobre et le 5 novembre 2012.

#### Excusés

René Barioni le 29 octobre et le 5 novembre.

Regina Bovet le 5 novembre.

#### Remerciements

La commission remercie vivement M. Collaud, municipal des finances, de sa disponibilité, de la qualité des informations et des réponses fournies lors de la séance du 29 octobre.

Il est immédiatement apparu évident aux yeux de la Cofin de la nécessité de ces travaux en regard à la sécurité liée au bâtiment qui n'était plus garantie à cause de la vétusté des installations de détection incendie ainsi que de l'usure des revêtements du sol.

Nous nous sommes posé également la question pourquoi ne pas entreprendre les travaux sur les deux bâtiments en même temps. Il nous a été répondu que le bâtiment scolaire pouvait encore tenir quelques années, et aussi dans le but d'échelonner les frais sur plusieurs années, mais à terme les mêmes travaux devront de toute manière être entrepris.

En ce qui concerne un éventuel subside de la part de l'ECA, la réponse est négative.

Si le préavis est accepté, les travaux ne seront pas entrepris avant les vacances scolaires de l'été 2013, nous nous sommes posé la question de la nécessité de présenter un préavis maintenant, alors qu'il aurait pu être comptabilisé dans le budget à venir.

Il faut se rappeler que deux variantes s'offraient à la municipalité, soit un préavis avec un amortissement sur 5 ans, soit le mettre au budget 2013 avec un amortissement immédiat. Si la municipalité avait opté pour la deuxième variante, cela aurait eu un impact plus important sur

## **Préavis municipal no 34 relatif à l'octroi d'un crédit pour financer la remise aux normes de l'installation de détection incendie et la réfection des sols en résine du hall d'entrée du complexe de Grand-Champ**

---

la marge d'autofinancement, alors qu'avec un préavis l'impact est de 1/5 sur la marge d'autofinancement. Sachant que les années à venir seront plus difficiles, la municipalité a opté pour la prudence.

Par contre, s'agissant de savoir si la relation entre coût et utilité est avantageuse, et que les deniers publics sont utilisés avec parcimonie, la commission des finances ne peut y répondre de manière précise, car une fois de plus elle déplore le fait qu'elle doit se prononcer sur des montants globaux et qu'elle doit faire confiance à la commission technique pour les détails.

### **Conclusions**

Fondée sur ce qui précède, la commission des finances recommande, à l'unanimité de ses membres, d'accepter les conclusions du préavis, soit :

### **Le conseil communal**

- vu le préavis municipal no 34 relatif à l'octroi d'un crédit pour financer la remise aux normes de l'installation de détection incendie et la réfection des sols en résine du hall d'entrée du complexe de Grand-Champ ;
- ouï le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet ;
- ouï le rapport de la commission des finances;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour;

### **décide**

- D'accorder le crédit de 123'163.- francs et d'autoriser la municipalité à entreprendre les travaux.
- D'autoriser la municipalité à emprunter la somme de 123'163.- francs.

**Préavis municipal no 34 relatif à l'octroi d'un crédit pour financer la remise aux normes de l'installation de détection incendie et la réfection des sols en résine du hall d'entrée du complexe de Grand-Champ**

---

  
Rasul MAWJEE  
1<sup>er</sup> membre

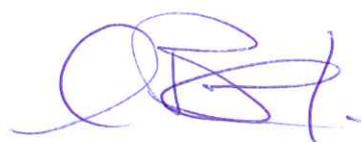


Christian Vernex  
Rapporteur



Katia ANNEN

  
Laurent BACHELARD



Claudine BOVET

Regina BOVET



Valérie CORNAZ-ROVELLI

  
Maurizio DI FELICE

René BARIONI